



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 janvier 2013
Français
Original : anglais

Lettre datée du 28 janvier 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au sujet du document S/2013/10 daté du 2 janvier 2013 concernant les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen.

À cet égard, je vous informe que, d'ordre de mon gouvernement, la Tunisie demande le maintien des points suivants, indiqués au paragraphe 3 du document susmentionné :

67. Lettre datée du 1^{er} octobre 1985, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies.
70. Lettre datée du 19 avril 1988, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Tunisie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Mohamed Khaled **Khiari**

